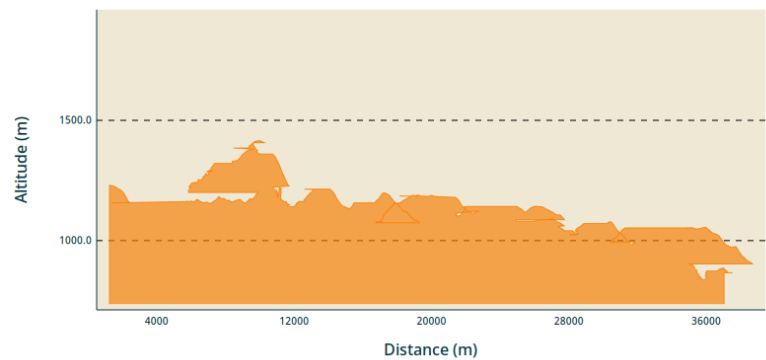


Traversée VTT des Monts d'Ardèche (étape 5)

Montagne d'Ardèche

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

Infos pratiques

Pratique : Itinérance vélo

Durée : 7 h 30

Longueur : 37.1 km

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Art contemporain, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Auberge du Bez, Borne

Arrivée : Auberge de Peyre

Balisage :  GR  VTT Circuit local

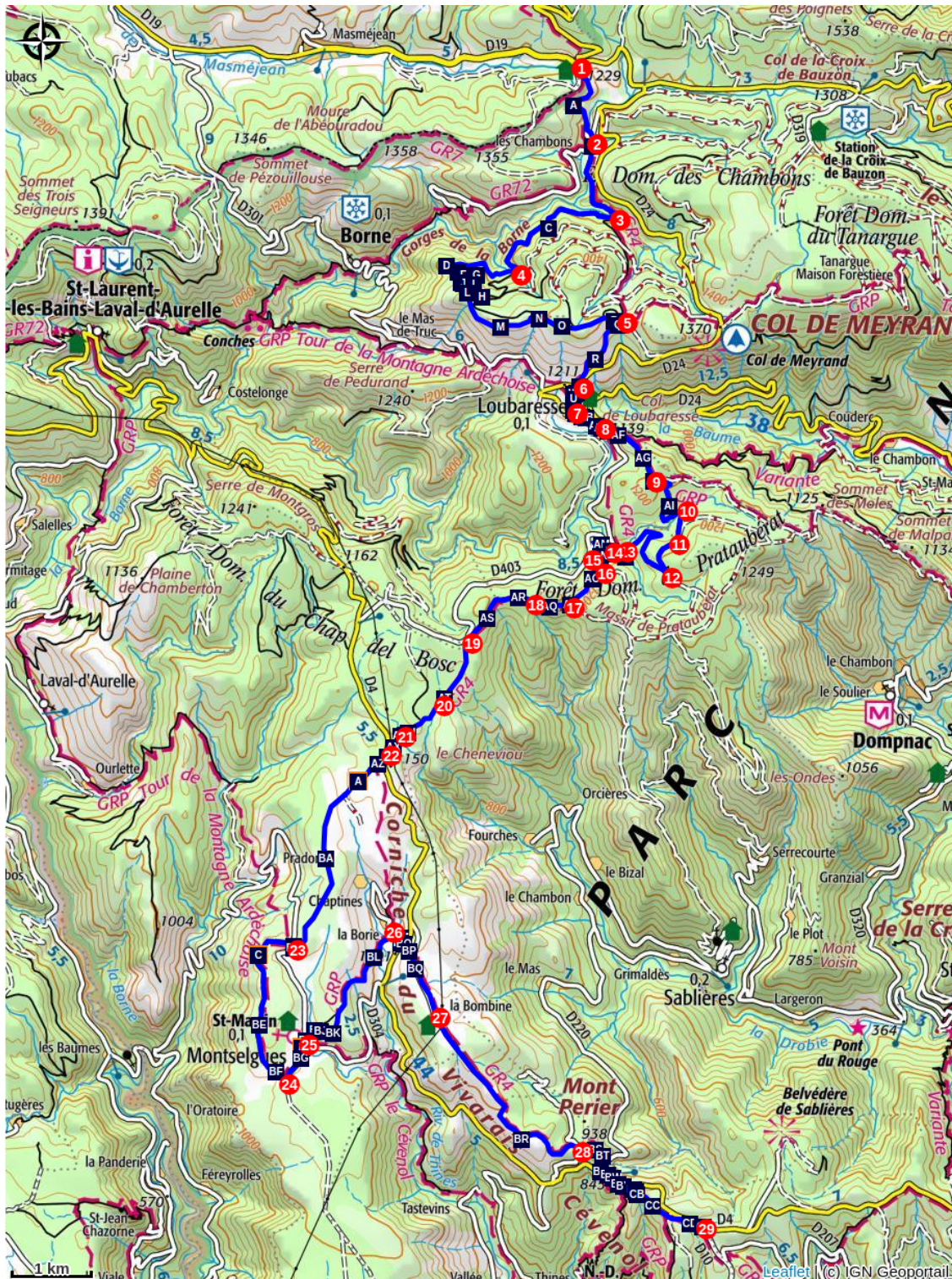
Communes : 1. BORNE 2. LOUBARESSE 3. MALARCE-SUR-LA-THINES 4. MONTSELGUES 5. SABLIERES 6. SAINT-PIERRE-SAINT-JEAN

1. Depuis le col du Bez, aller en direction du parking et prenez le chemin à gauche (panneau « viabilité incertaine – danger » en bordure de ce chemin). Descendez ce chemin pour atteindre le hameau des Chambons.
2. Au croisement, à la route, prenez à droite et descendez vers le pont pour continuer tout droit vers la piste en face qui longe les arbres. Après 750m le chemin se partage en 3 – restez sur le chemin principal tout droit. Au bout de quelques centaines de mètres vous passez sur un pont (Pont du Bouquet).
3. Suivez cette piste qui vire vers la droite...vous traversez la forêt des Chambons, pour partie classée en Réserve Biologique Intégrale, en surplomb des Gorges de la Borne. Remonter jusqu'à atteindre une nouvelle grande piste.
4. Prendre la piste à droite et suivez là jusqu'au sommet, après une succession de virages en montée. La piste part en direction du Col de Meyrand.
5. Emprunter une piste assez large qui part sur la droite, avant le Col de Meyrand, pour rejoindre la route, et descendre sur Loubaresse.
6. Après la descente sur la route (environ 1,6km), prendre la petite route à gauche à l'entrée de Loubaresse jusqu'à l'église. Emprunter les escaliers qui descendent à droite jusqu'au bar-restaurant. Prendre alors la route qui descend à gauche, devant une fontaine, pour rejoindre quelques centaines de mètres plus loin une croix en bois.
7. Tourner à gauche la route en direction de Valgorge. Rejoindre le carrefour des routes CD24 et RD403 (Col de Loubaresse).
8. Emprunter la piste qui remonte en face de vous à proximité du croisement. Il s'agit de la piste forestière de la Croix de Triousse (panneau ONF) que vous suivez sur 850m.
9. A la croix fixée sur un support en pierre, emprunter le chemin en face avec un panneau « réserve d'eau / sablières ». Le chemin s'abaisse fortement puis prendre à gauche à la bifurcation.
10. Traverser une petite rivière, puis le chemin remonte ensuite jusqu'à une piste forestière perpendiculaire au chemin.
11. Prendre la piste à droite sur 600m.
12. Suivre ensuite la piste DFCI à droite en direction de « Pont de Bournet / réserve d'eau ».
13. Après 2,3km de descente, vous atteignez le pont de Bournet. La piste se poursuit (vous passez sur un deuxième petit pont) jusqu'à atteindre une route au bout de 2,5km.
14. Prendre alors la route à gauche et la suivre sur 750m.
15. Prendre alors la piste forestière qui s'élève à gauche (Route forestière de la Croix la Lauze) sur 650m. Vous arriverez à un carrefour avec 3 chemins : **attention ! Risque de confusion!**
16. Prendre le chemin complètement à votre droite (à 90° environ) sur 50m, puis la piste qui monte à gauche. Suivez la en ligne droite sur environ 1,3km (vous longerez de nombreux poste d'observation de chasse).
17. Celle-ci aboutit sur une large piste (carrefour de randonnée). Prendre alors à droite la piste DFCI en direction de Loubaresse.
18. Après 500m, suivez la piste enherbée qui part en direction du bois. Après 350m, vous atteignez la piste principale. Prenez cette piste sur 750m jusqu'à atteindre la route.
19. Remonter la route sur 50m jusqu'à retrouver plus loin à nouveau la piste qui se divise en 2. Prendre celle qui descend à gauche. Vous empruntez à un moment le lit (temporaire) d'une petite rivière, puis après une remontée, vous arrivez à une barrière à bétail en barbelé (merci de bien la refermer derrière vous).
20. Une fois la barrière passée, descendre alors un chemin sur 300m jusqu'à atteindre une rivière. Soyez prudent : **la traversée se fait souvent avec portage du vélo car des crues emportent régulièrement les aménagements et**

empierrements faits pour la traversée. Sur l'ensemble de cette section, en cas de fortes pluies ou de débit d'eau important rebroussez chemin !

21. Une fois la rivière franchie, le chemin se divise et vous permet de rejoindre la route par les deux itinéraires ; celui de droite étant plus pentu. Atteindre un portillon en bois (merci de le refermer suite à votre passage) avant d'atteindre la route.
22. Prendre la route à gauche en montée sur 150m jusqu'à prendre une route à droite (direction « les pêcheurs ardéchois ») que vous suivez sur 3km environ. Vous traverserez un paysage de landes (de nombreux portillons pour le bétail jalonnent la route).
23. Vous atteignez à nouveau une route que vous prendrez sur 50m à votre droite, puis à gauche la piste (en direction du Mont Lozère). Après 2km d'une piste très roulante vous vous trouvez au carrefour de 4 chemins perpendiculaires.
24. Prendre le chemin à gauche qui vous mènera jusqu'au village de Montselgues.
25. Passer devant le gîte de La Fage (remonter la route) et prendre le sentier à droite (avant le panneau « limité aux 10 tonnes ») qui remonte au milieu des genêts pour atteindre un petit sommet et suivre une piste caillouteuse. Au bout de 2,5km vous atteindrez le hameau de La Borie. *NB : Ce passage est assez difficile, pour le contourner il est possible de suivre la route qui part de Montselgues pour rejoindre à la sortie le hameau de la Borie et du Petit Paris.*
26. A La Borie, rejoindre la route principale (RD 4) située à 400m, puis tourner à gauche et la remonter sur 600m environ jusqu'à une intersection. Suivre la route à droite en direction de « la Fouette » / « La Bombine ». Après 2km, vous passez le hameau de « la Bombine ».
27. Après "la Bombine", la route se transforme en piste sur la crête. Vue sur le Tanargue, le Ventoux, le Mont Lozère, le Serre de Barre au-dessus des Vans. Prenez la piste en face au lieu-dit « pierre plantée », la suivre à flanc de coteau et rester sur le chemin principal (ne pas prendre la piste qui descend raide à votre droite !). Le chemin, assez cassant, redescend par quelques lacets jusqu'à la route au col de l'échellette.
28. Au col de l'échellette, prendre la route à gauche sur 250m puis emprunter le chemin assez raide qui s'élève sur votre droite (nombreuses dalles rocheuses) par des lacets jusqu'à une crête où vous découvrez à nouveau un

panorama sur les cévennes. Poursuivez le large chemin jusqu'à atteindre un carrefour de routes (lieu-dit « Peyre ») où se trouve un ancien relais muletier (point 29).



VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

Comment venir ?

Parking conseillé

Auberge du Bez (privé - demander l'autorisation)

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Massif du Tanargue, sources de l'Ardèche et de la Borne

Période de sensibilité :

Natura 2000 et ENS Plateau de Montselgues et de la vallée de la Thine

Période de sensibilité :